



*Communiqué de presse  
13 novembre 2012*

## **Grand Paris / Contrat de développement territorial GPSO**

### **Validation du 1<sup>er</sup> contrat de développement territorial avant mise en enquête publique**

**Daniel Canepa**, préfet de la région d'Ile-de-France et de Paris, **Pierre-André Peyvel**, préfet des Hauts-de-Seine, **les 7 maires des villes de la Communauté d'agglomération** (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray), **Patrick Devedjian**, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, ont validé en comité de pilotage aujourd'hui Mardi 13 novembre le projet de Contrat de développement territorial **Grand Paris Seine Ouest**.

Il sera mis en enquête publique début 2013. L'enquête publique sera organisée par l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) Grand Paris Seine Ouest conformément à la décision du comité de pilotage.

GPSO c'est 7 communes, 300 000 habitants, 22 000 entreprises et commerces, 160 000 emplois et 140 000 résidences principales.

Le territoire couvert par ce CDT disposera de 3 nouvelles gares du Grand Paris Express : Pont de Sèvres, Issy RER, et Fort d'Issy-Vanves-Clamart.

**GPSO a deux symboles : Issy-les-Moulineaux, la Ville numérique durable et l'Ile Seguin, « Ile de toutes les cultures » du Grand Paris.**

Sa contribution à la compétitivité francilienne s'appuie également sur sa vocation de « **poumon vert** » de la petite couronne, grâce à une part élevée d'espaces verts, constituant un cadre de vie et de travail de haute qualité.

**Les 43 projets du CDT s'organisent autour de trois grandes thématiques :**

- La Ville numérique,
- La Ville durable,
- La Ville créative.

**En matière de développement économique**, le territoire a la volonté de **renforcer sa vocation de territoire d'accueil d'entreprises** en création, au travers du développement de services innovants et différenciants pour les entreprises, **favoriser l'innovation sur le territoire**, notamment au travers d'expérimentations in situ (open data, tests grandeur nature), avec la perspective de la

réalisation du réseau Grand Paris Express et de **conforter sa position de leader de l'économie numérique**, grâce à des initiatives de structuration de la filière.

C'est le symbole fort de la société du XXI ème siècle.

**En matière de logement**, conformément à la territorialisation de l'offre de logements (TOL), la construction de **2 000 logements neufs par an** est prévue.

Différents projets d'aménagements sont en cours ou programmés :

- le Trapèze et l'Ile Seguin à Boulogne Billancourt,
- le Fort d'Issy (éco-quartier numérique),
- les ZAC bords de Seine et Pont d'Issy à Issy-les-Moulineaux,
- opération de Meudon sur Seine et Ecoquartier des Trivaux à Meudon-la-Forêt,
- ZAC du centre-ville à Chaville.

Des requalifications d'espace public accompagneront ses opérations : berges de seine, voie Royale à Sèvres et Chaville.

Le Grand Paris, au-delà de la question des transports et du Grand Paris Express c'est aujourd'hui **20 projets de contrats en cours d'élaboration**, projets qui vont s'étaler sur au moins 15 ans et **12 d'entre eux ont fait l'objet d'un accord-cadre, signés courant 2012.**

Cette première validation de projet de CDT sera suivie dans les semaines et mois à venir des validations d'autres projets de CDT dont **Campus Science et Santé**.

#### *Contacts-Presse*

*Préfecture de Paris et d'Ile-de-France 01 82 52 40 25/ [communication@paris-idf.gouv.fr](mailto:communication@paris-idf.gouv.fr)*

*GPSO : Nadège MOREIRA 01 41 23 82 58 / [Nadège.moreira@ville-Issy.fr](mailto:Nadège.moreira@ville-Issy.fr)*